



Conseil d'établissement
Procès-verbal
Réunion du 15 novembre 2023 - 17 h – Vision-Avenir

Étaient présents et présentes :

Leslie-Anne Barber – CISSSO
Eric Bernatchez – représentant d'entreprise
Gilles Brazeau – parent d'élève
Geneviève Langlois – élève en soudage
Geneviève Latulippe - ACQ
Odette Laurin – personnel de soutien
Marie-Claude Mallet – parent d'élève
Mathieu Papin - enseignant (retard)
Magguy Plantier – personnel professionnel
Sylvain Rivest – directeur
Randa Semaan – élève en secrétariat
Mario Viens – organisme socio-communautaire

Absences :

Catherine Louis-Seize – enseignante

M. Viens souhaite la bienvenue aux membres.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Viens fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils désirent y apporter des modifications.

résolution
23-24-010

Mme Langlois propose d'adopter l'ordre du jour et elle est appuyée par Mme Mallet.

Adoptée à l'unanimité

2. Vérification du quorum

M. Viens procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance, il est 17 h 04.

3. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2023

M. Viens demande si tous les membres ont pris connaissance du document et s'il y a des modifications à y apporter.

résolution
23-24-011

M. Brazeau propose d'adopter le procès-verbal et il est appuyé par Mme Latulippe.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal

M. Rivest informe les membres que l'activité d'accueil de Vision n'a pas eu lieu en raison de la construction.

Le programme de Plâtrage a débuté le 16 octobre dernier.

La CCN a finalement procédé aux travaux d'asphaltage devant l'administration. Nous avons maintenant un problème de vitesse excessive qu'il faudra solutionner.

M. Viens parle de son rôle au sein du CIPTO (Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais). Il fait un suivi sur le projet 16/24 « À deux doigts de ta limite ». Le projet vise 3 objectifs : 1) offrir de la formation 2) consommation et sexualité et 3) consommation et impact dans le milieu de travail dans le but de sensibiliser les travailleurs aux dangers de travailler sous l'influence des drogues. Le projet offrira de la formation individuelle aux élèves et de la formation aux membres du personnel.

Le projet tarde à démarrer car la Santé publique n'a pas encore donné son accord.

Mme Laurin mentionne la problématique des fichiers TEAMS non accessibles pour les invités (qui ne font pas partie du CSSPO). Le STI travaille à trouver une solution.

M. Rivest désire remercier les membres d'avoir suivi la formation obligatoire du CE.

5. Mot des élèves

M. Viens invite Mme Semaan de Vision-Avenir à prendre la parole.

Mme Semaan informe les membres que l'activité de marche a connu un grand succès, beaucoup de participants.

Elle mentionne que la partie de soccer entre les élèves de Vision-Avenir et d'Asticou, qui s'est tenue en octobre dernier, a été très appréciée autant des joueurs que des spectateurs. Le Centre est à la recherche d'un gymnase afin de reproduire l'événement.

La fête d'Halloween a été soulignée par une prestation musicale d'une élève de SASI et un gâteau a été servi à tous.

Mme Semaan informe les membres que la Semaine de la dépendance aura lieu la semaine prochaine. Des affiches seront installées dans les classes.

Elle mentionne que le centre a procédé à l'achat de collation santé : barres protéinées, noix et compotes de fruits afin de fournir aux élèves une aide alimentaire.

Mme Semaan mentionne qu'une collecte de denrées non périssables aura lieu avant la période des Fêtes. Les denrées recueillies seront remises aux élèves de Vision dans le besoin.

Elle informe qu'un babillard sera mis à la disposition des élèves qui leur permettra d'échanger des articles personnels encore utiles (dans le style « By Nothing »).

Les élèves de Vision-Avenir ont suggéré que l'activité de Noël soit agrémentée de chocolat chaud. Ils demandent également de mettre en place un coin photo décoré pour les élèves.

M. Viens invite maintenant Mme Langlois d'Asticou à prendre la parole.

Mme Langlois mentionne que la rencontre du comité des élèves a été reportée à une date ultérieure.

Elle informe les membres que les activités de hockey et de soccer pendant l'heure du dîner sont très populaires et appréciées des élèves. Elle tient à souligner l'excellent travail de Frédéric Sabourin (TTS) qui s'occupe des activités sportives. Il y consacre énormément de temps (bénévolat) afin de promouvoir et gérer le tout.



Mme Langlois mentionne que l'activité d'Halloween n'a pas connu de succès avec les gars d'Asticou.

Elle mentionne également que la Friperie organisera 2 journées « Spécial Jouets » (5 et 6 décembre) à l'Agora afin que les élèves puissent se procurer des jouets pour leurs enfants. L'activité a connu un grand succès l'année dernière et sera répétée cette année.

Elle mentionne que de l'aide alimentaire est également offerte à Asticou pour les élèves dans le besoin.

Mme Langlois désire transmettre une demande des élèves. Ils demandent d'avoir plus de micro-ondes à l'agora et à la cafétéria afin de désengorger l'achalandage pendant l'heure du dîner.

M. Rivest mentionne qu'il n'y avait pas d'activités pour les élèves lorsqu'il est arrivé en FP il y a 7 ans. C'était un objectif du dernier Projet éducatif de développer un sentiment d'appartenance en prenant de saines habitudes de vie.

M. Viens désire souligner le travail du personnel du CFPPO qui fait un travail exceptionnel, au-delà même de ce qui leur est demandé. Sans eux, le Centre ne serait pas ce qu'il est. M. Viens trouve important de le mentionner dans le procès-verbal.

Mme Langlois souligne également le travail du personnel enseignant. Ce sont des gens très engagés et passionnés de leur métier.

M. Rivest informe les membres que des élèves seront invités à participer au Forum des adultes. La haute direction du CSSPO désire rencontrer les élèves de FP et FG afin de discuter de leurs aspirations, de leurs rêves et de leurs besoins.

6. Mot du directeur

6.1 Inscriptions 2023-2024

M. Rivest fait un résumé de l'état des inscriptions pour la prochaine année scolaire et les fréquentations dans les 3 immeubles.



6.2 PPP

M. Rivest. Informe les membres des dates des PPP (projet pédagogique particulier). Il explique que certains élèves du secondaire viennent explorer un métier pendant une semaine à trois reprises au cours de l'année scolaire.

6.3 Portes Ouvertes

M. Rivest mentionne que l'événement des Portes Ouvertes a dû être annulé en raison des moyens de pression et de la possibilité de grève du personnel.

6.4 Offensive en construction

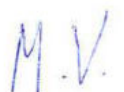
M. Rivest informe les membres de l'offensive en construction (projet du premier ministre Legault) comme APED et SASI (il y a 2 ans). Maintenant ce sont les programmes de Charpenterie, Ferblanterie, frigoriste et conduite d'engins de chantier qui sont concernés par le projet. Ces cours mèneront à un AEP pour attirer 5 000 travailleurs dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre. Les élèves recevront une bourse de 750 \$ par semaine pour suivre leur formation. De plus, nous devons démarrer une cohorte de plus en janvier 2024 pour les DEP en Électricité et en Plomberie et chauffage.

L'information nous arrive au compte-goutte. Il tente de faire des ententes avec des partenaires de la région. La région a besoin de main-d'œuvre compétente. Ferblanterie sera offerte en AEP pour le moment, mais M. Rivest fera une demande au ministère pour obtenir le DEP.

Mme Latulippe demande comment a été effectué le choix des programmes pour le projet.

M. Rivest mentionne que le ministère a procédé par sondage dans les centres de FP pour connaître les disponibilités et l'espace disponible

Il termine en mentionne qu'il manque d'enseignants et d'espace pour les programmes d'Électricité et de Ferblanterie.



7. Dossiers pour adoption

7.1 Acte d'établissement (modification)

M. Rivest explique la possibilité de donner des cours de Secrétariat et Comptabilité au Centre de formation générale aux adultes L'Arrimage. Dans ce but, il est nécessaire de modifier l'acte d'établissement

résolution
23-24-012

M. Mallet propose d'adopter la modification de l'acte d'établissement et elle est appuyé par Mme Langlois.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Sorties éducatives pour l'année scolaire

M. Rivest informe que plusieurs autres sorties éducatives auront lieu au cours de l'année. Par conséquent, il demande une résolution qui autorisera les sorties pour l'année entière. M. Brazeau parle de la situation de son fils (mineur) qui a dû faire du co-voiturage avec une personne qu'il ne connaissait pas en début de formation. M. Rivest a informé les enseignants qu'ils devaient véhiculer les mineurs mineurs dans leur véhicule respectif.

résolution
23-24-013

M. Viens propose d'adopter sorties éducatives et il est appuyé par Mme Latulippe.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Modifications aux règles de vie - cellulaire

M. Rivest informe les membres de la directive du ministre d'interdire l'utilisation des cellulaires et autres appareils électroniques dans les classes.

Nos règles de vie doivent être modifiées pour répondre à cette nouvelle directive.

Mme Langlois mentionne que les règles sont affichées dans tous les ateliers, question de santé et sécurité.

M. Rivest précise que les élèves n'ont pas droit au cellulaire pendant les examens, mais ils disposent cependant d'ordinateurs pour effectuer leurs recherches.

résolution
23-24-014

M. Papin propose d'adopter les nouvelles règles et il est appuyé par M. Viens.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Projet éducatif

M. Rivest informe les membres des grandes lignes directrice du projet éducatif pour les 4 prochaines années. Lors d'une rencontre du Conseil d'établissement de l'an passé, le contexte interne et les valeurs avaient déjà été adoptées.

Le CE doit adopter le plan d'engagement à la réussite du CSSPO et les orientations et enjeux ministériels.

M. Rivest fait un résumé du document.

M. Brazeau demande comment le taux de réussite est calculé par rapport au nombre d'élèves.

M. Rivest explique qu'au secteur Jeune, le financement est octroyé par le nombre d'élèves présents le 30 septembre de chaque année. Au secteur Adulte, ce sont les ETP qui déterminent le financement du centre.

Le service de statistiques du CSSPO sont à élaborer un système pour comptabiliser les statistiques.

Le ministère nous demande d'augmenter la réussite des élèves EHDAA. Cependant, nous n'avons pas le portrait initial de cette clientèle. Il n'y a pas de système qui transfère les plans d'intervention du secondaire aux adultes et les élèves n'arrivent pas nécessairement avec leur plan d'intervention ou leur diagnostic.

Mme Plantier doit questionner chaque élève sur les difficultés d'apprentissage. Elle ajoute que les plans d'intervention des élèves du secondaire ne sont pas nécessairement associés à un diagnostic. En FP, nous avons besoin d'un diagnostic afin de préciser les besoins de l'élève. Certains plans d'intervention ne s'appliquent pas dans certaines compétences pratiques, comme par exemple : permettre un chien d'assistance dans un bloc opératoire.

Mme Langlois mentionne que les bourses octroyées aux femmes ont créé beaucoup de frustration chez les garçons. Elle a subi de l'intimidation à ce sujet. Elle suggère plutôt de l'aide au placement pour les femmes.

M. Rivest est attristé par cet événement et prendra les mesures appropriées afin qu'il ne se reproduise pas. Il ajoute que la CCQ a des objectifs particuliers pour intégrer les femmes dans les métiers mais ils ne les atteignent pas.

Mme Mallet demande quels sont les moyens qui ont été définis pour atteindre ses objectifs. M. Rivest mentionne que c'est le plan d'action (à venir) que traitera cette question. Il termine que certains objectifs seront révisés à chaque année.

résolution
23-24-015

Mme Plantier propose d'adopter le projet éducatif et elle est appuyée par Mme Langlois.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

M. Rivest informe les membres que nous devons modifier notre plan de lutte afin d'y intégrer le nouveau protecteur de l'élève demandé par le Ministère. Nous y avons également ajouté des éléments sur les violences sexuelles. Comme le processus d'écriture n'est pas complété, il sera adopté lors d'une rencontre extraordinaire du CE en décembre prochain.

8. Dossiers pour information

8.1 Budget – état des surplus/déficit

Sylvain fait un bref résumé du tableau. Il explique les ETP et le financement à la sanction. Sylvain mentionne qu'avec les nouvelles règles budgétaires du CSSPO, on perd le surplus. Par contre, il va chercher beaucoup d'allocation ailleurs pour développer des projets.

8.2 Portrait statistique AFE

M. Rivest explique les tableaux de prêts et bourses du ministère. Portraits de la clientèle financé par AFE.

9. Varia

Aucun

10. Prochaine rencontre

Une rencontre extraordinaire TEAMS aura lieu en décembre pour adopter le plan de lutte.



La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 21 février 2024 à l'immeuble Asticou.

11. Levée de l'assemblée

M. Rivest remercie les membres et leur souhaite une bonne fin de soirée.

résolution
23-24-016

M. Bernatchez propose la levée de l'assemblée et il est appuyé par Mme Barber.
Il est 19 h.

Adoptée à l'unanimité


Sylvain Rivest
Directeur


Mario Viens
Président

